



LE MOT DU PRÉSIDENT



En automne, la chute des feuilles des arbres annonce le début de la fin d'un cycle. En fait, pour notre section, il s'agit du début d'un nouveau départ de nos activités. Les chaleurs estivales propices au farniente s'éloignent et il faut reprendre un rythme soutenu.

À l'occasion de plusieurs manifestations, les Bourses de la Légion d'Honneur vont honorer une nouvelle promotion. De nouveaux fournisseurs sont arrivés. Si, cette année, la section de Seine-Saint-Denis ne proposera pas de candidats, le partenariat qui nous unit demeure. Elle sera associée à toutes nos manifestations et les actions communes reprendront l'an prochain.

Par ailleurs, les cinq présidents des sections des Hauts-de-Seine vont se réunir afin de renforcer les actions au niveau départemental sous la houlette de Gilles Pernet qui vient de rejoindre le conseil d'administration de la SMLH.

Malgré les perturbations induites par les retards dans les travaux de la future maison des associations de Neuilly, des solutions ont été trouvées pour que nos conférences se tiennent dans les meilleures conditions possibles. N'oublions pas notre mission d'entraide ! Soyons vigilants pour détecter les sociétaires en difficulté !

Cette rentrée vient ajouter une année de plus sur le fardeau des ans, le rendant de plus en plus difficile à supporter. Aidons-les !

Marcel Raffin

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Je ne ferai pas un compte rendu de l'Assemblée générale qui a eu lieu à Saint-Germain-en-Laye le 28 mai 2019 : le numéro 237 de la "Cohorte" qui vient de paraître le fait bien mieux. En particulier, il contient de très larges extraits de l'allocution du général Benoît Puga, grand chancelier de la Légion d'Honneur. Pour mémoire, il n'avait pas assisté à notre AG de l'an passé. La photo jointe le montre lors de son allocution. Je vais simplement formuler quelques notes d'humeur. Cette AG est la première présidée par l'amiral Alain Coldefy. Il a nettement affiché sa volonté de piloter les activités de la SMLH en adoptant une approche très directive. Ses interventions lors de l'animation des débats ou ses réponses aux questions posées en sont un témoignage flagrant.

Concernant les liens entre la grande chancellerie et la SMLH, si la volonté d'une étroite coordination est largement affichée, force est de constater que les modalités pratiques de travail en commun tardent à se mettre en place... Si l'objectif "SMLH bras armé de la grande chancellerie" reçoit l'aval de tous, le chemin pour l'atteindre semble encombré de nombreux obstacles... Les actions concrètes tardent à se mettre en place...

À la surprise quasi générale, un projet de refonte du système d'information de la SMLH a été présenté par la société Netanswer. Cette société est spécialisée dans les systèmes d'information d'associations d'anciens élèves.

Cette action n'est pas neutre car, si elle aboutit, elle devrait impacter non



seulement le site du siège mais aussi tous les sites des sections. Cela devrait faire évoluer sensiblement les modes de communication entre le siège et les sections. À suivre donc...

La situation financière n'est pas encore assainie malgré les efforts de rationalisation conduits au niveau du siège. Il faudra rester très vigilant sur ce point.

En conclusion, je tiens à souligner la qualité de l'organisation de cette AG et la solennité de nombreux moments. Par exemple, la veille de l'Assemblée générale, à l'issue de la réunion des présidents de sections, une cérémonie a eu lieu au monument aux morts de Saint-Germain-en-Laye. La maîtrise des demoiselles de la Légion d'Honneur a exécuté l'hymne national alors que la flamme du monument aux morts a été allumée avec le flambeau du Relais sacré (une flamme recueillie sur celle de l'Arc de triomphe ramenée sous l'escorte de motards de la Garde républicaine). Des moments particulièrement émouvants !...

Devant ce brillant succès, l'Assemblée générale de l'an prochain doit se tenir au même endroit.

M.R.



En direct des comités

Visite du Palais de Salm Grande chancellerie de la Légion d'Honneur

Vingt cinq partants sont accueillis chaleureusement par Yves Minjollet, administrateur du palais, du musée et des maisons d'éducation.

Connaissant Yves Minjollet de longue date, nous avons donc eu le privilège de l'avoir comme "conférencier" pour cette visite.

L'Hôtel de Salm fut construit de 1782 à 1787 par l'architecte Pierre Rousseau pour un prince allemand, Frédéric III de Salm Kyrbourg.

Guillotiné en 1794, le prince laisse à son fils de nombreuses dettes. Le palais, inscrit sur la liste des biens nationaux, fut rendu à la famille afin de leur permettre de payer leurs dettes. Il abrita ainsi un temps une société républicaine du nom de « Club de Salm », lieu de rencontre de grands noms de l'époque.

Son achat en 1804 pour la Légion d'Honneur par Bernard-Germain de Lacépède, premier grand chancelier, mit terme à ses vicissitudes de propriété. Mais ses bâtiments très dégradés nécessitent une importante remise en état, effectué par l'architecte Antoine-François Peyre. Nous avons pu admirer la majesté et le charme de cette demeure du XVIII^{ème} siècle. Entrant par la cour d'honneur ceinte d'un portique à

colonnes, nous parcourons les salons de réception et la salle à manger où est visible un immense tableau représentant l'empereur Napoléon lors de la remise d'insignes au camp de Boulogne le 16 août 1804.

Monsieur Minjollet qui commente ce tableau nous rapporte une savoureuse anecdote : "Lors d'un voyage en France et à l'occasion du déjeuner offert à la grande chancellerie, la reine d'Angleterre Elizabeth II jette un regard sur le tableau en question. Le grand chancelier d'alors, sans doute ému et troublé, commente qu'il s'agit bien de l'empereur à Boulogne, face à l'Angleterre qu'il songeait à envahir... et la reine tout sourire lui retorquant: mais il n'y est pas arrivé".

On s'imagine que cela a du jeter un froid parmi les convives.

Les différents grands chanceliers qui ont précédé le général Puga, se sont tous efforcés de préserver et de maintenir dans sa splendeur ce beau palais. Rappelons-nous : il a brûlé en 1870 (il n'en restait que des ruines), il a été reconstruit sous la III^{ème} République, entre 1872 et 1874, et remeublé avec du mobilier en provenance des châteaux de St-Cloud, de Meudon et des Tuileries. Considérons-le aujourd'hui comme notre maison.

Après avoir adressé nos vifs remerciements à l'administrateur du palais, nous nous quittons ravis de ce moment.

Marie-José Genty



Nos amis disparus

Nos condoléances désolées aux familles et proches.

Comité Ancelle :

Xavier de GOUYON MATIGNON
(27/04/2019)

Comité Bagatelle :

Bertrand LARREDA de MOREL
(22/07/2019)

Jacqueline BOISRAMÉ (18/08/2019), veuve du président fondateur Pierre BOISRAMÉ †



En direct des comités

Visite de Bruxelles

A la rentrée, aux aurores, environ vingt personnes prennent le train pour Bruxelles. La présidente du comité Saussaye, Claire Vannier, épaulée par Christiane Basset, avait préparé pour nous un programme de visite d'institutions européennes et de lieux remarquables de la ville.



Christine Basset, conseillère au Comité économique et social européen (CESE), nous accueille à la sortie du Thalys et nous accompagne jusqu'au quartier de l'Europe. Nous rentrons dans le CESE, un de ces impressionnants bâtiments modernes, clairs et fonctionnels qui forment ce vaste quartier. Nous sommes reçus "comme des princes".

Autour d'un café, Isabel Cano Aguilar, vice-présidente à la Communication, nous éclaire utilement sur le

rôle de cette institution. Assemblée consultative dont les avis ne sont pas contraignants, ce comité est la voix de la société civile (employeurs, syndicats, groupements divers tels que agriculteurs, ONG etc.). Les points de vue du CESE facilitent le travail des autres institutions communautaires. Le président actuel, Lucas Jahier, nous rejoindra dans une salle à l'étage de la présidence, lors d'un déjeuner fort agréable et animera une discussion spontanée autour du rôle des lobbies versus les attributions du CESE.

Ensuite, Jean Philippe Vetter, assistant parlementaire de notre député européen Geoffroy Didier, nous fait un exposé concentré et fort intéressant dans le vaste amphithéâtre du parlement européen. Les thèmes sont inépuisables : le rôle et le fonctionnement habituel de ce parlement face aux nouveaux enjeux européens. L'après-midi est réservé à la visite en car de la ville, en compagnie d'un guide francophone.

Nous découvrons ou revoyons quelques hauts lieux bruxellois tels que le Parc du cinquantième avec son arc de triomphe, la façade art nouveau du Musée des instruments de musique,



la Cathédrale Saints Michel et Gudule avec sa nef inoubliable, les Galeries royales de Saint-Hubert et la chocolaterie Neuhaus, sans oublier la Grand-Place.

Nous quittons Bruxelles en européens convaincus, en adressant nos remerciements chaleureux à nos organisatrices Claire et Christiane.

Marie-Luise Herschtel



Dans ce numéro

- Le mot du président p 1
- AG Saint-Germain-en-Laye ... p 1
- Visite du palais de Salm p 2
- Visite de Bruxelles p 3
- Déjeuner au château du Val p 4 & 5
- Les conférences p 6
- Billet p 6 & 7
- Présence SMLH à Neuilly.... p 7
- Nouvelles des bourses p 8
- Agenda p 8



Déjeuner au Château du Val

Le déjeuner annuel des membres de la SMLH de Neuilly a eu lieu le mardi 5 juin en présence du général Vincent Lanata⁽¹⁾ (pilote de chasse, chef d'état-major de l'armée de l'air de 1991 à 1994 et grand-croix de la Légion d'Honneur, à gauche sur la photo) et de Michel Polacco⁽²⁾ (journaliste, pilote, plusieurs fois secrétaire général du groupe Radio-France, spécialiste en aéronautique et chevalier de la Légion d'Honneur, à droite sur la photo). Pour la première fois ce déjeuner était commun avec les membres de l'ordre national du Mérite représentés par Bernard Wenden.

Uni, Allemagne de l'Ouest, Espagne et Italie) se mettent d'accord pour un projet commun d'avion de combat polyvalent. Marcel Dassault semble le seul capable de construire un tel avion et est désigné maître d'œuvre du projet. En contrepartie, les britanniques exigent que le moteur soit construit par Rolls-Royce (J200) et non pas par Snecma (M88). Ces divergences et le fait que cet avion devait être capable d'opérer depuis un porte-avion font que le projet de coopération européenne capote. Les français se retrouvent seuls et le programme « Rafale » est lancé officiel-

Le Rafale a pourtant réalisé de nombreuses missions de bombardement (Afghanistan, Mali [opération Serval], Etat Islamique [opération Chammal] et Lybie). Toutefois et enfin, en 2015, l'Egypte et le Qatar commandent chacun 24 appareils ; en 2016, l'Inde acquiert 36 appareils et en 2018, le Qatar ajoute 12 appareils, soit au total 96 appareils vendus à l'export. Bien que le Rafale M soit le seul avion de combat non américain à opérer à partir des porte-avions de l'US Navy, d'autres pays d'Europe (Pays-Bas, Belgique, Italie) préfèrent acheter américain (F-35). On peut espérer que le programme SCAF (Système de combat aérien du futur) sera plus « Européen ». Nous attendons le salon du Bourget...

La dissuasion nucléaire

« La dissuasion est le fait de prévenir un acte en persuadant celui qui l'envisage que son coût excéderait les bénéfices attendus ». La France considère que l'arme nucléaire ne saurait être qu'un moyen de coercition ou une arme utilisable pour « empêcher la guerre ». Elle permet de pouvoir affirmer, sur la scène internationale, que la France ne dépend d'aucune autre puissance pour ce qui est de sa survie. La force de dissuasion nucléaire française ou « force de frappe » met en jeu les armes nucléaires dont la France dispose dans le cadre de cette stratégie.

La France est l'un des neuf États du monde possédant l'arme nucléaire et le quatrième pays à avoir développé des armes nucléaires après les États-Unis, l'Union soviétique et le Royaume-Uni. Cette force repose sur deux des trois composantes de la « triade nucléaire » : la force océanique stratégique (FOST avec quatre sous-marins lanceurs d'engins) et les forces aériennes stratégiques (FAS disposant de missiles emportés par les Rafales de l'Armée de l'air et de l'Aéronautique navale).



Après le discours d'introduction de notre président, Marcel Raffin (lui-même ingénieur général de l'armement et officier de la Légion d'Honneur, au milieu sur la photo), le général Lanata proposa deux sujets commentés par Michel Polacco : le projet industriel d'armement et la dissuasion nucléaire permanente mais non figée.

Le projet industriel d'armement

Un projet d'armement répond à un long trajet caractéristique du projet que l'on envisage de construire au sein de la DGA (Délégation générale pour l'armement) avec des spécifications opérationnelles correspondantes aux techniques et aux industriels. En 1983-84, les états-majors européens (Royaume

lement le 21 avril 1988 avec un premier vol le 19 mai 1991. Après la fin de la guerre froide et face à de nouvelles contraintes budgétaires, la construction du « Rafale », avion qui devrait durer ou « vivre » jusqu'en 2040, prend 10 ans de retard (ainsi que le cahier des charges). Les premiers avions seront livrés en 2006. Une grande polémique se lève sur le coût du programme et ses dérives financières (toutefois, bien inférieures à celles du Lockheed Martin F-35 américain ou de l'Euro fighter commun au Royaume-Uni, à l'Italie, à l'Allemagne et l'Espagne).

Bien que considéré comme le meilleur des avions de chasse et le plus abouti techniquement, le Rafale n'avait jusqu'à présent jamais réussi à s'imposer à l'exportation, son prix étant jugé étant trop élevé par rapport à celui de ses concu-

Déjeuner au Château du Val



Le poste d'état-major des armées a été confié à un officier de l'armée de terre et celui de chef de l'état-major du Président de la République à un officier de marine. Le chef du cabinet militaire du Premier Ministre est un officier de l'armée de terre et le chef du cabinet militaire de la ministre des armées un officier de marine. Enfin, le poste de major général des armées est confié à un officier de marine et celui d'adjoint à la secrétaire générale de la défense et de la sécurité nationale à un officier de l'armée de terre... en se défendant de tout « corporatisme ». Notre orateur estime en effet qu'il faut conserver un bon équilibre entre les

armées dans les postes d'influence.

Parlons des drones : la France possède des drones MALE (Moyenne Altitude Longue Endurance, MQ-9 Reaper). Six ont été livrés en version non armée dont trois sont utilisés depuis Niamey au Niger dans la bande sahélo-saharienne, pour surveiller les mouvements des groupes jihadistes dans le cadre de l'opération Barkhane. Il est prévu d'armer les autres. Faisant état des controverses, le général Lanata estime que les drones de combat ne remplaceront pas les avions de chasse.

Ils seront complémentaires dans le cadre d'un « système de combat global ».

Le Brexit pourrait également changer la donne en matière d'organisation européenne : le Royaume-Uni s'est toujours opposé à une structure européenne concurrente de l'OTAN. Le secrétaire général de l'OTAN souligne que les initiatives européennes ne doivent être des doublons ou une alternative à la politique de l'OTAN.

Elizabeth Vitte



Biographies :

⁽¹⁾ Le général Lanata est né le 7 juin 1935 à Bastia. Il entre à l'École de l'air en 1955 et est breveté pilote à Meknès en 1958. Il prend le commandement de la 33^{ème} escadre de reconnaissance de Strasbourg jusqu'en 1974 date à laquelle il entre à l'École Supérieure de Guerre Aérienne à Paris. Il est ensuite affecté (1976) au centre de prospective et d'évaluation, dépendant du Ministre de la Défense. En 1978, il est adjoint au chef de cabinet du chef d'état-major de l'Armée de l'Air avant de prendre le commandement de la base aérienne 115 d'Orange qui abrite alors la 5^{ème} escadre de chasse et un escadron de Mirage IV des forces aériennes stratégiques. En 1981 il est nommé à Taverny, chef d'état-major du Commandement des forces de défense aériennes. Chef de cabinet du chef d'état-major de l'Armée de l'air en juin 1982, il prend, le 24 mai 1985, le commandement de la 4^e région aérienne. En 1986, le général Lanata est promu major général de l'Armée de l'air. En 1989, il devient général d'armée aérienne ; puis, il est nommé inspecteur général de l'Armée de l'air et en 1991, inspecteur général des armées. Il est élevé à la dignité de grand officier de la Légion d'Honneur en 1991. Le général Lanata est nommé chef d'état-major de l'Armée de l'air du 2 décembre 1991 au 1er juillet 1994 et est élevé à la dignité de grand-croix de la Légion d'Honneur le 23 juin 1994.

⁽²⁾ Michel Polacco, né le 12 Novembre 1948, démarre sa carrière de journaliste en 1966 à Inter Services Jeunes, à France Inter. Après un passage en presse écrite : L'Aurore, France-Soir, Détective, Ici Paris, France Dimanche, il retourne à l'ORTF en 1989 comme reporter et présentateur du journal télévisé. Il co-fonde FIP (France Inter Paris). Il est rédacteur en chef de France Inter, secrétaire général de l'information de Radio France (1996 à 1998). Après avoir créé et dirigé à partir de 1998 Radio France Multimédia et Radio France Mobiles, et lancé tous les sites (près de 1 000) de Radio France et de ses stations, il est nommé directeur de France Info par Jean-Marie Cavada, poste qu'il occupe de 2002 à 2007. Il est écarté de ce poste par Jean-Paul Cluzel, et devient directeur auprès du président, chargé de la prospective du groupe Radio France. Chaque dimanche dans « Le Sens de l'info » sur France Info, il présente une chronique sur l'actualité avec le philosophe et académicien Michel Serres. Michel Polacco est également pilote d'avion et d'hélicoptère, avec des licences professionnelles. Il est aussi qualifié pour le vol aux instruments (IR) et comme instructeur et examinateur d'État (FE, Flight Examineur). Enfin, il est auteur de nombreux ouvrages sur l'aviation, l'espace et les nouvelles technologies.

“LE CHAT QUI S’EN VA TOUT SEUL”

Sans jeter un regard en arrière, la queue droite et dédaigneuse, le chat de Kipling s’en va, incarnation de l’indépendance. Bien sûr, ce n’est qu’un conte où l’humour tient la place de la magie. Cela n’a aucun rapport avec notre actualité, diront les esprits positifs. Est-ce si sûr ?

Le temps des ermites méditant au fond de leur grotte est révolu. Mais combien d’entre nous se blottissent dans leur confort -modeste ou luxueux- sourds et indifférents aux problèmes de ceux qui les entourent ? Et nous, les moralistes vertueux, ne nous est-il jamais arrivé de fermer les yeux, de boucher nos oreilles pour ne pas percevoir la misère morale ou matérielle de ceux qui nous entourent ?

Lassitude, paresse ou repli sur soi trouvent souvent des alibis. Indifférence et indépendance n’ont pourtant rien de semblable : la seconde s’appuie sur un jugement personnel, la première n’est que l’émulation de l’égoïsme. Il est si facile de basculer de l’une à l’autre. Notre vingtième siècle en a fourni trop d’exemples. Le manque d’information, l’absence de lucidité ou de courage ont permis à d’atroces dictatures de s’installer. Parfois, heureusement elles finissent mal !

Le seul mot indépendance fait réfléchir. Celle que le sexe féminin a fini par gagner est pourtant significative : elle repose sur la simple constat que compétence, intelligence et dévouement ne sont pas les apanages des seuls compagnons masculins. On pourrait appeler cela évolution...

La conférence de Philippe Gaboriau

Philippe Gaboriau, directeur du Fonds de dotation du Louvre, est venu parler de l’histoire du palais du Louvre et des collections nationales dont le musée est dépositaire. S’adressant à un public choisi, il a présenté en détail l’histoire du palais, de la forteresse médiévale au musée universel que nous connaissons, en passant par la demeure royale de la Renaissance et les extensions voulues par Napoléon III. Abrisant les collections nationales, qu’il faut enrichir, restaurer et étudier, et ayant aussi comme mission l’éducation et la démocratisation culturelle, le musée du Louvre a créé en 2009 le Fonds de dotation du Louvre sur le modèle des *endowment funds* anglo-saxons. Il est destiné à capitaliser des dons et legs ainsi que les revenus issus du partenariat avec Abou Dhabi, afin de contribuer, à travers la redistribution des produits financiers, au financement des actions

d’intérêt général du musée du Louvre. Ce mécénat durable aide ainsi à restaurer, étudier, enrichir et présenter dans les meilleures conditions les œuvres des collections nationales, à faciliter l’accès à la culture pour tous, tant au sein du musée qu’en région ou dans les écoles, ou encore à restaurer et valoriser le palais du Louvre et le jardin des Tuileries.



La conférence de Fereshteh Barei

Face à la hausse globale des frais de santé, les médicaments génériques sont présentés comme une alternative réduisant les dépenses des systèmes de santé. Pourtant l’apparition d’une génération de compagnies génériques qui se lance dans la production de produits pharmaceutiques innovants est restée dans l’ombre. Cette génération tente d’améliorer, stimuler le débat sur le modèle de l’innovation R&D (recherche et développement).

Des payeurs, consommateurs, patients mieux informés et plus connectés, ont de nouvelles attentes de leur traitement pharmaceutique. Ils cherchent des avantages thérapeutiques à un prix raisonnable, de plus, ils veulent participer à la conception de nouveaux produits mieux adaptés à leurs besoins avec le minimum d’effets secondaires. En conséquence, les entreprises pharmaceutiques génériques relèvent le défi d’innover à leur tour. Ces entreprises essaient de réinventer la dynamique de l’innovation au sein des groupes pharmaceutiques.

Aujourd’hui la définition de la qualité des produits, jugés et évalués par le patient, contribue à l’évolution de l’industrie de médicament générique. Anticiper l’avenir de l’industrie pharmaceutique générique passe par la co-innovation, la satisfaction des patients et des médecins.

L’innovation dans le domaine des médicaments est désormais le résultat de collaboration des patient s/consommateurs et des fabricants pharmaceutiques.

Fereshteh Barei



Présence de la SMLH à Neuilly

BILLET

Neuilly parraine une unité de la Marine Nationale



Depuis le 13 septembre 2019, Neuilly fait partie des quelque 160 collectivités territoriales – communes ou départements français – constituant l'Association des villes marraines des Forces armées. Cette association a pour but d'établir une concertation étroite et permanente entre élus locaux et unités militaires. Dans le cadre d'un partenariat renforcé avec la Marine nationale, le Maire de Neuilly, Jean-Christophe Fromantin, et le Conseil municipal ont souhaité que notre commune soit agréée comme marraine d'une unité opérationnelle de la Marine. Cette demande a été validée par l'au-



torité militaire le 1er juillet 2019 (Journal officiel et Bulletin officiel des armées). La cérémonie de parrainage militaire de la flottille d'hélicoptères 33F de la Marine a eu lieu le 18 septembre à Neuilly.

Présidée par le Maire de Neuilly et le Capitaine de frégate commandant la flottille, une prise d'armes s'est déroulée

d'abord sur le parvis de l'Hôtel de ville où un important détachement sous les armes représentait la 33F. Etaient présents des élus de la municipalité, les drapeaux de diverses associations patriotiques et un nombreux public. Le Maire de Neuilly comme le Commandant de la 33F prirent la parole pour souligner, entre autres, l'importance du lien établi entre les Français et leurs armées. Ensuite, en mairie, après un dépôt de gerbe au monument aux morts, la signature des chartes de parrainage eut lieu dans le salon d'honneur devant Monsieur Louis Giscard d'Estaing, Président de l'Association des villes marraines des forces armées. Après échange de souvenirs, le Maire remit la médaille de Neuilly au Commandant de la 33F.

Enfin, un « verre de l'amitié » réunit marins et invités, clôturant ainsi une cérémonie parfaitement réussie.

L'après midi, les Neuilléens étaient invités à venir découvrir un hélicoptère NH90 de la 33F qui s'était posé sur l'Île du pont. Les visites de l'appareil ainsi que les explications données par les personnels de la flottille ont eu un véritable succès.

Philippe Dureuil

Cérémonie du 18 juin

Le mardi 18 juin en fin d'après-midi, dans le hall de la mairie, a eu lieu la cérémonie commémorative de l'Appel du Général de Gaulle 1940. Philippe Randot, colonel, président du CELAC et membre de la SMLH Neuilly a lu l'Appel. Des gerbes et des croix de Lorraine ont été déposées. Le maire et les personnalités présentes ont salué les porte-drapeaux.



... suite de la page 6 "Le chat qui s'en va..."

Il faut remarquer qu'un fossé s'est creusé entre notre mode de vie et celui de nos prédécesseurs. L'âge n'a plus l'apanage de la raison, internet et téléphone apportent à chacun, personnellement, des milliers d'informations de tous azimuts. Nos adolescents en sont les meilleurs exemples : ils considèrent la plupart du temps que leur vie leur appartient, à eux seuls, sans imaginer que les adultes ont le souci de leur bonheur et parfois quelques idées judicieuses.

L'individu moderne ne semble même plus éprouver le besoin de communiquer avec ses contemporains. Il est comblé : l'ordinateur omniscient peut, dans la seconde, le renseigner sur tous les sujets, le téléphone fait partie de son corps et la télévision omniprésente lui offre ce qu'il a choisi de regarder. C'est cela aussi qu'il est convenu de nommer l'évolution.

N'oublions pas toutefois que c'est de l'indépendance d'esprit, du dépassement de soi en s'ouvrant mieux aux autres que jaillissent courage et lucidité. Tant d'actes admirables sont le fait d'hommes qui se risquent à quitter leur confort ou leurs honneurs pour alléger la misère ou le malheur des autres. Pourtant, la simple compréhension entre les hommes est déjà bien difficile... Alors faudrait-il renoncer ? Peut-être pourrait-on faire des exercices mentaux qui modèleraient nos esprits comme le sport modèle nos corps.

Françoise Masson

Quelques nouvelles des bourses de la légion d'Honneur de Neuilly

Le projet des bourses de la Légion d'honneur continue fièrement son chemin ! La neuvième promotion, 2019, est choisie et les lauréats connaîtront bientôt leur parrain ou leur marraine.

En 2017, la septième promotion des bourses était composée de 10 lauréats sélectionnés dans les lycées Guérin et Kandinsky. Ont également été sélectionnés 4 élèves des Ecoles de la deuxième chance du département des Hauts-de-Seine. Ces jeunes ont été soutenus financièrement par une bourse et accompagnés pendant 2 ans pour les lycéens et un an pour les autres. Les lycéens ont passé leur baccalauréat en juin 2019. Tous ont réussi, presque tous ont des mentions (9/10) : 2 mention TB, 3 mentions B, 4 mentions AB.

Pour le lycée Guérin, filières Commerce et accueil : Charlotte Marioni et Arthur Le Roux : admis mention AB ; Margaux Le Rue : admis mention B ; Éliás Harvalias : admis mention TB.

Pour le lycée Kandinsky, filière Esthétique : Laura Carmine et Anaïs Couture : admises mention B ; Élise Gilet : admise mention TB.

Pour le lycée Kandinsky, filière Aide et soins à la personne : Ndelui Appoline : admise ; Carraud Julie et Ankous Sara : admises mention AB.

En 2018, la huitième promotion des bourses comporte 9 lauréats (3 au lycée Guérin et 6 au lycée Kandinsky). Ces jeunes passent en classe de terminale accompagnés par leurs fidèles parrains et marraines.

Comme l'année passée, certaines jeunes de la filière Esthétique du lycée Kandinsky ont concouru pour le titre de "Meilleure Apprentie" et la jeune Agathe Vincent, lauréate d'une bourse, a obtenu la médaille d'or au niveau régional.

Les élèves des Écoles de la 2^{ème} chance sélectionnés en 2018, après un an de formation et de compagnonnage dans le cadre de la bourse, se sont insérés au plan professionnel et 3 sur 4 sont engagés en CDI, parfois à temps partiel : Abdelsam Sabri dans le domaine de la vente, Mendes Juarim Cristina dans le domaine de l'aide à la personne, Boukhezzer Driss dans l'animation périscolaire.



Une jeune femme Sasha Addington a été engagée en CDI dans un cabinet d'experts comptables sur un poste d'office manager (accueil, secrétariat et comptabilité).

En 2019, la neuvième promotion des bourses est en cours de recrutement. Le jury composé de cinq légionnaires neuillais, Mmes Claire Vannier, Marie-Luise Herschtel, Jacqueline Aglietta, Monique Aquillina et Renée Pomarède, a choisi trois jeunes du lycée Guérin dans la filière Métiers de la relation avec clients et usagers, quatre jeunes filles du lycée Kandinsky dans la filière Esthétique et une lauréate dans la filière Aide et soins à la personne. S'y joignent quatre élèves des Écoles de la deuxième chance des Hauts-de-Seine.

Ces jeunes connaîtront bientôt leur parrain ou leur marraine. Ils se rencontreront pour la première fois lors d'une **cérémonie aux Invalides dans la salle de Boiseries, le 3 octobre dans l'après-midi**. La remise solennelle des diplômes aux filleuls par leur parrain ou leur marraine marque le début du compagnonnage de deux ans pour les lycéens, de un an pour les élèves des E2C. Cette cérémonie se tiendra à **la Maison d'éducation de la Légion d'honneur à Saint Denis le jeudi 14 novembre après-midi**. Tous les légionnaires et leurs amis sont invités à honorer ces jeunes de leur présence lors de ce moment important. Pour que les bourses continuent d'exister, pour que ces jeunes méritants reçoivent notre aide, nous ne manquerons pas dans les semaines qui viennent de solliciter votre générosité.

Nous comptons sur vous !

Renée Pomarède



agenda

CONFÉRENCES et MANIFESTATIONS

- Mardi 15 octobre 2019, 17h45 : ravivage de la flamme à l'Arc de triomphe
- Jeudi 14 novembre dans l'après-midi : cérémonie solennelle de remise des diplômes (Maison d'éducation de la Légion d'honneur à Saint Denis)
- Jeudi 21 novembre 2019, 18h : conférence à l'Espace Marguerite Dupont-Fauville, 3 rue Beffroy à Neuilly ; les 27 février, 23 avril, 4 juin 2020 à 18h, les conférences auront lieu à l'Auditorium Sainte Anne.

RÉUNIONS des BUREAUX...

- Jeudi 21 novembre 2019, 23 janvier, 27 février, 23 avril, 4 juin 2020 à 15h30 ; sauf celle du 21 novembre qui se tiendra à l'Espace Marguerite Dupont-Fauville, 3 rue Beffroy, les réunions auront lieu dans l'Auditorium Sainte Anne.

Le Bulletin

Périodicité : quadrimestriel

Directeur de la publication :

Marcel Raffin

Rédaction : M-L. Herschtel

Comité de rédaction :

M-J. Genty, F. Masson, C. Vannier,

R. Pomarède, F. Delaveau, E. Vitte,

Ph. Dureuil, J. Le Clair,

Ph. Randot.

Photos : Ph. Randot, et d'autres

Les textes n'engagent que leurs auteurs

Site : <http://92200.smlh.fr>

Mail : herschtel@gmail.com